

*avec respect de la part de l'auteur, aux  
membres de l'Académie à lui inconnus*

15

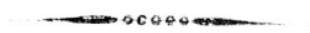
## CONSIDÉRATIONS

sur la

# POURRITURE DES BÊTES A LAINE,

PAR

**A. PÉTRY,**



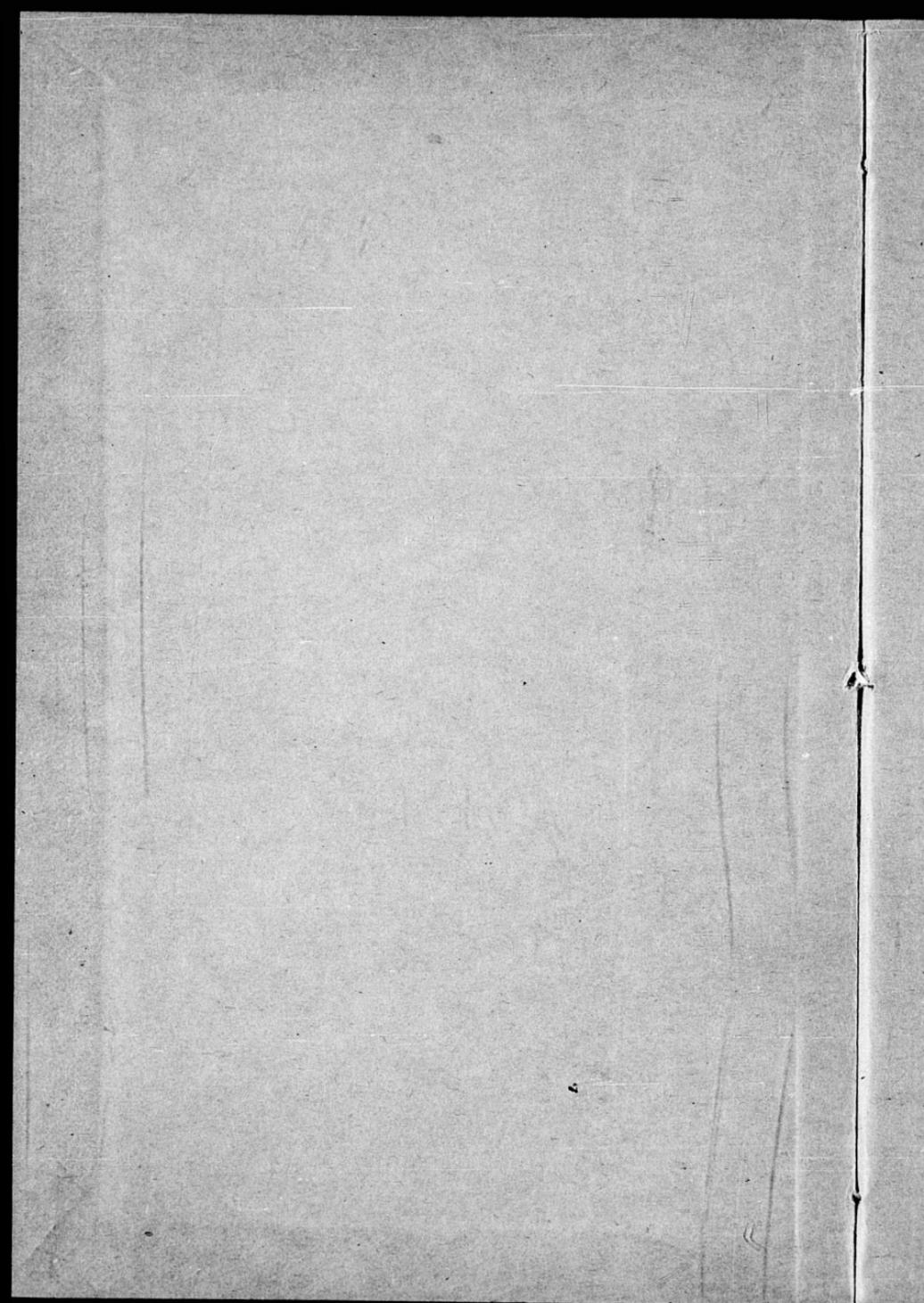
C

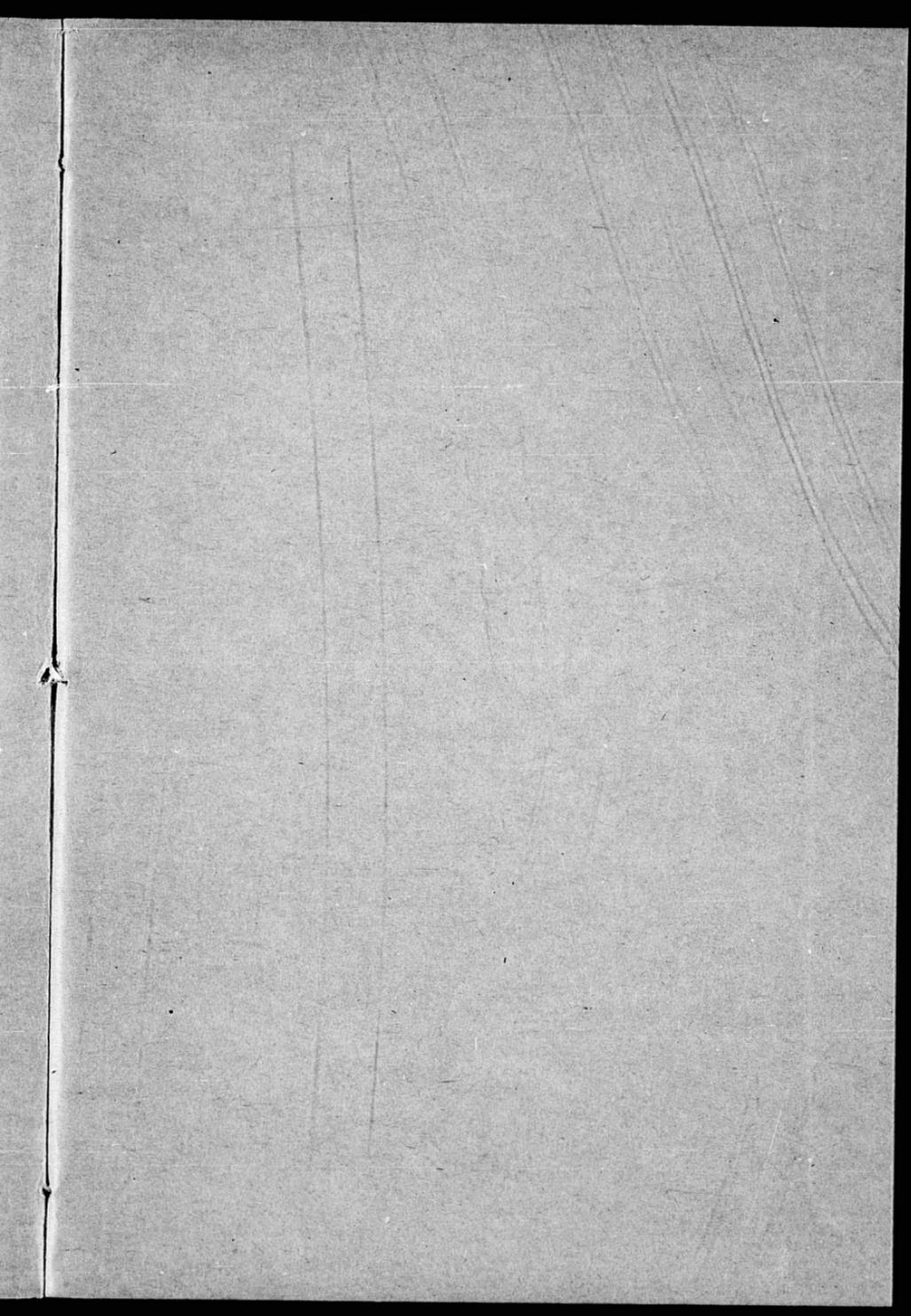
378

LIÈGE.

JENNEL-HOUBAER, Rue Porte St-Léonard, 619.

1846.





BIBLIOTHEEK UNIVERSITEIT UTRECHT



2912 942 0

31.86

*22. 370.*  
**CONSIDÉRATIONS**

SUR LA

**POURRITURE DES BÊTES A LAINE,**

PAR

**A. PÉTRY,**

**Vétérinaire du Gouvernement,**

**Membre de la Société libre d'Émulation, du  
Conseil de Salubrité publique, de la  
Commission d'Agriculture de la  
Province de Liège, et de  
l'Académie Royale  
de médecine.**



*Alitür vilium vivitque tegendo.*

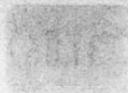
*C'en est fait des troupeaux si les bergers tranquilles  
Ne combattent le mal que par des vœux stériles.*

*GEORG. Traduct. de DELILLE.*

—•••••—  
**LIÈGE.**

Typographie d'A. DENOEL-HOUBAER, Rue Porte St-Léonard, 649.

—  
**1846.**



# CONSIDÉRATIONS

SUR LA

## POURRITURE DES BÊTES A LAINE.

---

---

La bête à laine, à raison de son état débile et de son tempérament mou, est exposée plus que les autres animaux, à une maladie vulgairement connue sous le nom de pourriture (1).

Cette maladie est fort ancienne; de temps immémorial elle s'est montrée à différentes époques, tantôt bornant ses effets à une seule localité, tantôt ravageant une province tout entière ou la plus grande partie d'un pays.

L'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Hollande et la Belgique ont été, tour à tour et parfois simultanément, le théâtre de ce fléau.

Quelques localités ont le triste privilège de voir la maladie ne jamais abandonner leur sol; elle attaque alors quelques individus isolément, fait en général peu de ravages et porte le nom d'*enzootique*; telles sont quelques contrées de l'Angleterre et de l'Irlande où les troupeaux paissent sans relâche sous un ciel nébuleux; il en est de même du pays bas de la Gueldre, de quelques endroits humides et marécageux de notre pays, tels que les Dunes, (2) certaines parties des Flandres et du Brabant, mais plus particulièrement du Condroz et des Ardennes; dans ces localités la pourriture est pour le mouton ce que la fièvre jaune est pour l'homme aux Antilles. L'une et l'autre sont l'effet de l'influence du sol et du climat; embrassant d'autres fois une étendue de pays plus ou moins vaste, cette maladie vient détruire la plus grande partie, si pas la to-

---

(1) Hydroémie.

(2) Les terrains situés derrière les Dunes et sujets aux inondations de la mer.

talité des troupeaux, et faire éprouver aux cultivateurs des pertes souvent ruineuses; elle porte dans ce cas le nom d'*épizootique* (1).

Elle s'est montrée sous cette forme en 1809 dans une grande partie de la France, ainsi qu'en Belgique en 1816 et 1817, 1828 et 1829, où elle fit beaucoup de ravages.

Il nous paraît inutile de donner ici la marche, les signes et les altérations qui caractérisent la pourriture; c'est sous le point de vue pratique que nous voulons l'examiner.

Ce que nous avons de plus essentiel à faire connaître aux cultivateurs, dans un moment où plus de 12 à 15 mille moutons, (2) ont péri par ce fléau pendant l'espace de quelques mois, dans une seule fraction de la province de Liège, c'est d'assigner les véritables causes qui le développent et l'entretiennent; c'est surtout d'indiquer des moyens sûrs de s'affranchir d'une maladie qui, sous le double point de vue de l'agriculture et de la santé de l'homme, mérite qu'on s'en occupe sérieusement.

La position géographique de l'Ardenne et du Condroz, la nature de leur sol et des assolements, non seulement, permettent, mais exigent que le cultivateur élève et entretienne des bêtes à laine qui forment une grande partie de la richesse de son exploitation (3).

Plus que les autres localités cependant, l'Ardenne et le Condroz, sont exposés à cet état humide et brumeux que l'on considère à juste titre, comme une des causes les plus actives de la cachexie du mouton. Là, en effet, ce sont des pays de montagnes abrités par des bois, où le froid est plus marqué, les pluies plus continues, où l'action évaporante de la chaleur est moins forte qu'en tout autre lieu, où la fonte des neiges, s'opérant d'une manière lente, entretient une humidité plus durable.

---

(1) Un fermier du Condroz nous affirme que la pourriture du mouton y règne une fois tous les 5 ou 6 ans, d'une manière générale.

(2) Nous comprenons dans ce nombre les moutons vendus à vil prix dès que les propriétaires se sont aperçus que la maladie avait envahi leurs troupeaux.

(3) L'engrais des troupeaux constitue déjà une grande ressource pour ces localités où le fumier est très rare.

Le sol ou le sous-sol généralement *glaiseux* ou *argileux*, toujours compacte, ne se laisse pas pénétrer par l'humidité; d'où il résulte la formation de flaques d'eau stagnante et de mares à la surface du sol; de là aussi l'état humide des paturages pendant une grande partie de la saison, de là enfin une atmosphère de rosées et de brouillards où le mouton se trouve continuellement plongé et qui exercent sur sa constitution la plus funeste influence.

Lorsqu'à ces causes locales, permanentes et habituelles qui tiennent au sol d'un pays, viennent s'adjoindre d'autres causes générales, telles que les pluies abondantes et continuelles qui ont signalé l'année 1845, etc., il n'est pas difficile de comprendre que la pourriture doit gagner en gravité et en étendue et que, de *locale* qu'elle était d'abord, elle devienne *générale*.

Telles sont les causes essentielles des grandes mortalités qui ont ravagé le pays à différentes époques et de celle que nous subissons encore dans ce moment.

Nous n'avons pas la statistique des pertes éprouvées actuellement en Condroz, mais nous savons, pour notre part, que douze cents moutons, dont sept cents métis, sont morts dans trois ou quatre communes du canton de Seraing, où nous avons été appelé.

Les communes de Comblain-Fairon, Tavier, Anthisnes, St.-Severin et Villers-le-Temple, ont perdu à elles seules près de 2,000 moutons. Les troupeaux décimés se composaient de presque tous métis-mérinos. Gomzée, Dolembreux, Damré, Hornay et Ognée, du canton de Louvegnéz, ont cruellement souffert; tout le plateau humide de la Neuville a également été frappé.

D'autre part, les vétérinaires du Gouvernement, MM. Wilmotte et Macorps, signalent dans leurs rapports du premier trimestre de cette année, la pourriture comme ayant détruit les  $\frac{3}{4}$  des troupeaux de bêtes à laine dans les communes de Marchin, Vyle, Strée, Vierset et Bois-Borsu; suivant MM. Lacour et Wilmotte, quelques cas de pourriture se seraient même produits chez les vaches laitières.

Il existe sans doute d'autres causes que celles dont nous venons de parler et qui peuvent avoir leur part d'action dans le développement de la maladie dont il s'agit. C'est ainsi que partout ou pres-

que partout dans notre pays et particulièrement en Condroz et en Ardenne, la stabulation des bêtes à laine est généralement très-vicieuse; les bergeries y manquent d'espace suffisant, d'air et de lumière; il en est de même des soins de propreté. C'est surtout en Ardenne que ce manque de soins est poussé jusqu'à l'incurie; les bergeries y sont en effet de véritables cloaques où le fumier séjourne pendant six mois, ou même l'année tout entière avant d'être enlevé; on comprend à quels résultats funestes un pareil abus peut conduire. Enfin l'altération des fourrages, la manière mesquine dont on nourrit le mouton dans quelques localités, sont de nouvelles causes de la cachexie.

Nous ajouterons, en outre, quelques réflexions sur certaines causes dont personne que nous sachions, n'a parlé jusqu'ici, et qui, marchant de pair avec celles que nous avons déjà fait connaître, font du Condroz et de l'Ardenne des pays exceptionnels et expliquent suffisamment les chances de mort auxquelles la bête à laine y est sujette.

Nous commencerons par dire quelques mots sur une mesure qui, si elle était mieux sentie et plus généralement appliquée, serait des plus efficaces; nous voulons parler de la clôture des terrains par des haies vives. Qui ne sait que ce moyen a pour effet d'élever la température des enclos et par suite de diminuer l'état humide du sol; c'est par là qu'on est parvenu à assainir certaines localités très-humides du ciel brumeux de l'Angleterre.

M. Amoureux, auteur d'un mémoire sur les haies, qui a été couronné par l'académie royale des sciences et arts de Lyon, s'exprime ainsi :

« Les haies servent d'abri contre les vents nuisibles et le *froid*;  
» elles améliorent le terrain en formant une terre neuve et végétale de leurs propres dépouilles ;

Il ajoute, qu'elles sont surtout « indispensables pour les terrains en pente où elles brisent et arrêtent le cours des eaux pluviales qui descendent par fois avec rapidité du haut des montagnes et des collines, et dérangent ainsi la culture et l'économie des terres qui sont dans les plaines et les vall'ons. »

Cet auteur, qui s'est appliqué pratiquement et d'une manière

spéciale à l'étude des clôtures, qui en a pesé les avantages comme les inconvénients, ajoute le passage suivant qui convient trop à l'Ardenne et au Condroz pour que nous nous dispensions de le citer :

« Il est des pays, dit-il, où les terres ne sont point affranchies »  
» du parcours, et un certain public aveugle croirait avoir droit »  
» de s'opposer aux clôtures des champs ; mais il est permis »  
» quelquefois d'acheter ce droit par une autre servitude ; cepen- »  
» dant s'il est des coutumes particulières qui s'opposent à cette »  
» pratique, il faut les respecter, les coutumes font loi, à moins »  
» qu'il ne plaise au prince de les abroger pour l'avantage des »  
» colons (1).

» Or les parcours sont un obstacle à l'amélioration des champs, »  
» à leur plus grand produit, à leurs récoltes variées ; disons plus, »  
» les parcours sont la ruine de l'agriculture ; tous les cultivateurs »  
» ont donc intérêt de voir leurs terres closes ; il n'y a que *la ser-* »  
» *vitude et le préjugé* qui fassent rejeter les haies. »

Il prouve que les objections qui sont faites contre l'établissement des haies, telles que la perte du terrain, l'épuisement de la terre d'alentour, l'entretien et l'élaguage, sont plus spécieuses que solides et que le coût et les peines que nécessitent ces diverses opérations, sont largement compensés par les avantages qu'elles procurent ; il cite l'Angleterre et l'Allemagne dont l'agriculture a changé de face depuis l'établissement des enclos.

Nous terminons par une dernière considération que fait valoir M. Amoureux ; « c'est que les Chinois, dit-il, auxquels on ne peut »  
» refuser de se bien connaître en agriculture, font un grand usage

---

(1) Les conseils provinciaux ont été saisis l'an dernier de la question des défrichements ; nous espérons que les Chambres législatives s'occuperont de cet objet dans la session prochaine ainsi que de l'enseignement agricole et de l'institution d'écoles modèles. La discussion de ces grandes questions de prospérité nationale, amènera naturellement celle de plusieurs autres ayant trait à l'agriculture. Nous appelons leur attention sur l'utilité des clôtures pour les terrains vagues et communaux.

» des haies, en entourant les champs de blé et de riz avec l'abris-  
» seau du thé. »

Nous n'avons fait cette longue digression et nous ne nous sommes appuyé de l'autorité d'un homme compétent, que parce que nous savons que les habitants de certaines parties du Condroz, loin de conserver les haies plantées par leurs ancêtres, les arrachent au contraire partout où ils peuvent. C'est aux personnes instruites de toutes les conditions qui se rendent compte de l'utilité des clôtures, qu'incombe le devoir de recommander l'emploi d'un moyen dont l'efficacité est reconnue depuis longtemps.

Nous passons à un second point fort important sur lequel nous appelons l'attention des éleveurs; c'est la question de savoir s'ils ont intérêt à tenir et à élever le mérinos-métis.

Nous pensons, pour notre part, qu'il y a danger à transporter le mouton des climats chauds dans des pays plus froids et plus humides.

Des faits nombreux sont là pour attester que cette émigration est presque toujours pernicieuse à la santé de l'homme et de l'animal.

M. Edwards, a parfaitement démontré les effets dus aux changements de climat; les individus qui émigrent du midi au nord sont particulièrement frappés d'irritations gastro-pulmonaires graves; ils sont surtout disposés à la tuberculisation.

Ainsi l'Abyssinien devient généralement phthisique en Europe; il en est de même du singe surtout de celui qui est tenu en cage dans nos ménageries.

M. Andral, qui a fait l'autopsie de plusieurs singes morts au jardin des plantes à Paris, a constamment trouvé des tubercules dans la plupart des organes. A son tour le mouton espagnol, originairement habitué à un climat chaud, souffrira nécessairement plus que la bête indigène du froid et de l'humidité des Ardennes.

L'expérience est là pour le prouver.

Dans l'épizootie actuelle, les mêmes faits se reproduisent et démontrent d'une manière péremptoire que le mérinos-métis est plus vite et plus gravement attaqué de la pourriture que le mouton du pays.

Nous savons que sur un nombre de 5,250 moutons, morts de

cette maladie, dans un cercle de quelques communes seulement, appartenant au Condroz, dont moitié métis et moitié indigènes, on ne compte que 700 bêtes du pays; on a également constaté ailleurs que les troupeaux uniquement composés de mérinos-métis, ont été frappés jusqu'au dernier, tandis que les moutons de la race commune ont été atteints d'une manière beaucoup moins générale.

Ces faits parlent assez haut pour faire ouvrir les yeux aux habitants de ces contrées, pour les décider à abandonner les mérinos et les métis, et à revenir enfin à la vieille race; d'ailleurs le mouton espagnol, quelle que soit sa pureté, n'est plus le même dans les Ardennes; il a perdu cette taille élevée, et cette élégance de formes qu'il avait dans son pays; la toison a également perdu en qualités, elle n'a plus ni sa blancheur ni sa finesse primitives; l'animal en un mot y est devenu fluet et rabougri, et cette transformation n'est évidemment due qu'à l'influence combinée du climat, du sol et de la nourriture des Ardennes si différents de ceux de l'Espagne. On nous objectera peut-être qu'en Norwège, en Suède, en Saxe, en Autriche et dans d'autres parties de l'Allemagne, le mérinos résiste à des climats plus rigoureux, et que sa laine y conserve un certain degré de finesse.

Cette remarque n'infirme en rien ce que nous avançons; à part la dégénérescence survenue dans quelques localités de ces différents pays, nous savons que le mouton résiste mieux au froid qu'à la grande chaleur, surtout quand il est convenablement et suffisamment nourri; (1) mais ce qui tue la bête à laine en Ardennes et en Condroz c'est l'action incessante de l'humidité froide jointe à une nourriture moins convenable, moins abondante et surtout à l'absence de paille et de foin pendant l'époque de l'année où le mouton en a le plus besoin, ainsi que nous allons le démontrer tout à l'heure.

---

(1) Ajoutez à cela l'avantage résultant des ordonnances sur la pâture rendues par le gouvernement de ces pays. L'Asteyrie, Histoire de l'introduction du mouton à laine fine d'Espagne.

Nous croyons donc que les possesseurs de troupeaux de bêtes à laine, doivent s'approvisionner en Belgique ; et s'ils veulent tenir des races étrangères et tenter des améliorations, qu'ils choisissent de préférence la race du pays de Clèves ou la race électorale (1), qui habituées à un climat plus froid et à une nourriture analogue à celle de notre pays, se feraient parfaitement à notre sol.

Ces races du moins n'exposeraient pas le fermier aux déceptions qu'éprouvent l'Ardenne et le Condroz par des mortalités si fréquentes et si désastreuses (2).

Nous croyons enfin devoir signaler l'existence d'une troisième cause qui selon nous contribue puissamment à la production de la cachexie dans notre pays ; cette cause git entièrement dans l'hygiène du mouton et tient à ce que les céréales et les fourrages qu'on y cultive, ne sont pas en rapport avec le bétail qu'on y élève ; de sorte qu'il arrive que les pailles font défaut une partie de l'année. C'est ainsi que généralement tout cultivateur en manque dès le mois d'avril ou de mai, alors qu'il devrait nécessairement pouvoir en affourager ses moutons jusques vers la fin de juillet ou d'août (3).

Il résulte de cet état de choses que le cultivateur est forcé de faire pâturer son troupeau à une époque de l'année qui, dans notre pays et surtout en Ardennes, est généralement humide et froide,

---

(1) Race dont la France se pourvoit dans ce moment.

(2) La Hesbaie a aussi essayé du mérinos-métis, mais l'expérience a démontré aux agriculteurs que, bien que le sol et la nourriture lui fussent plus favorables qu'en Condroz, il ne rendait pas proportionnellement ce qu'il coûtait de soins et de dépenses. D'ailleurs plus disposé à ressentir l'influence des causes productrices de la pourriture, le mérinos-métis y est de nos jours presque généralement abandonné et s'y trouve remplacé par l'espèce commune que le cultivateur, dans son langage énergique, qualifie de *race dure*, voulant indiquer par là, la plus grande résistance qu'elle offre aux atteintes du fléau.

(3) La réputation méritée de la race électorale est due à ce que, en Saxe, tout bon agriculteur proportionne le nombre de ses moutons à la quantité de fourrages qu'il récolte ; principe sans lequel nulle bergerie ne peut prospérer.

et que, pendant cinq grands mois, le troupeau se nourrit d'herbes fraîches et aqueuses.

Dans beaucoup d'exploitations même la bête à laine vit presque exclusivement de la pâture des champs ; c'est à peine si le troupeau reçoit une légère et parcimonieuse ration de paille de blé (épeautre). Cette pâture verte surtout celle qui consiste en petit trefle, est très nuisible, particulièrement lorsque les pluies l'ont mouillée.

On comprend tout ce qu'à de vicieux et de funeste un pareil régime, en donnant trop de prise à l'action du froid et de l'humidité (1).

On ne peut trop engager les cultivateurs à donner en tous temps à leurs troupeaux, une bonne ration de paille ou de fourrage (2) distribué le matin et le soir, à l'exemple de ce qui se pratique ailleurs ; cette manière de nourrir ferait un contre-poids utile à l'alimentation verte et aqueuse résultant de la pâture et disposerait le mouton à résister efficacement aux atteintes du mal (3).

---

(1) M. D'Omalius de Thierry, membre du Conseil supérieur d'agriculture, est parvenu à sauver son troupeau, en ne le laissant jamais manquer d'aliments secs, tandis que plusieurs de ses voisins ont éprouvé des pertes considérables pour n'avoir pas pris la même précaution.

(2) De toutes les pailles, celle d'avoine, comme étant plus tendre, tient le premier rang pour le mouton ; viennent ensuite celles de seigle et de blé (Daubenton). Feu M. le docteur Calès, auteur d'un mémoire couronné par la Société d'Émulation de Liège, paraît tenir d'avantage à la paille de froment.

(3) Nous ne pensons pas qu'on puisse atteindre ce but aussi longtemps qu'on n'apportera pas quelques modifications au genre d'assolement du Condroz et de l'Ardenne ; ces modifications devraient avoir pour objet la culture, sur une plus grande échelle, de céréales ou de fourrages.

Ne pourrait-on pas aussi, dans le système actuellement suivi, sacrifier à cette culture, quelques hectares des terres restées en jachère ? Ces fourrages conservés comme *provisions*, seraient une précieuse ressource pendant les années pluvieuses.

Ainsi qu'on a pu le voir par ce qui précède, parmi les causes qui rendent l'Ardenne et le Condroz se prédisposés au développement de la pourriture du mouton, les unes tiennent au sol et au climat, les autres aux habitudes et aux préjugés locaux dont il n'est pas toujours facile de triompher.

Toutefois, convaincu que nous sommes que les unes et les autres peuvent être détruites ou considérablement amoindries, nous comptons sur les hommes éclairés, pour la propagation de nos conseils et la destruction de préjugés si regrettables; puissent ces hommes trouver comme nous leur récompense dans l'idée d'avoir contribué à faire disparaître du sol belge un des fléaux de sa prospérité agricole.

La pourriture mine lentement et d'une manière peu apparente la santé du mouton; c'est au point que lorsqu'on s'aperçoit de l'existence du mal, il est presque toujours au-dessus des ressources de la science. Par conséquent on doit plutôt s'attacher à prévenir cette maladie qu'à la guérir.

Sous le point de vue sanitaire, la cachexie du mouton parvenue

---

Nous ne pensons pas que le sacrifice soit trop grand à côté des avantages qu'il donnerait surtout puisqu'il dérangerait peu ou point le régime accoutumé de la ferme. C'est aux hommes spéciaux à décider ce point important d'économie rurale; nous ne nous croyons pas compétent pour le résoudre.

Un de nos amis, M. Henri Stéphans, dont les connaissances en agriculture sont bien connues, nous assure que l'assolement quadriennal peut seul amener ce résultat, en permettant la culture d'une plus grande quantité de céréales ou de fourrages, d'un autre côté, M. D'Omalius d'Anthistes, homme éclairé et d'une longue expérience, à qui le Condroz doit tant et sous le rapport de la perfection et du fini des instruments aratoires et sous celui de l'introduction de la culture des racines en grand, a adopté et introduit depuis longtemps déjà un genre d'assolement particulier dont il retire, ainsi que les nombreux cultivateurs qui le suivent, les plus grands avantages.

Quel que soit le système qu'on adopte, l'essentiel est qu'on arrive au même but, l'amélioration et la plus grande production du sol.

à un certain période, mérite d'éveiller l'attention des autorités; peu de maladies en effet attaquent d'une manière aussi générale les différents systèmes d'organes.

La viande se trouve dans un véritable état de macération qui en rend, quoi qu'on puisse dire, la qualité peu succulente et moins réparatrice. (1).

L'altération des différents viscères et notamment du foie, ajoute encore à cette mauvaise qualité de la viande.

Déjà vers septembre de 1845, en notre qualité d'expert à l'abattoir et aux halles, chargé de la vérification des viandes, nous avons signalé à l'autorité de Liège, comme existant dans le mouton, la maladie dont il s'agit et fait comprendre la nécessité de soumettre cet animal à un contrôle sérieux. Autorisé par les magistrats municipaux, nous avons fait jeter à la voirie une quantité innombrable de foies passés en quelque sorte à l'état cancéreux et qui étaient gorgés d'animalcules vivants connus sous le nom de *distomes*, *douves* (sangsues des bergers). Mais cette maladie, déjà apparente dans le courant du dernier semestre de 1845, paraît devoir s'aggraver davantage sous l'influence de l'état pluvieux et particulier de l'atmosphère et menacer de destruction le peu de bêtes à laines qui y avaient échappé.

En 1828, l'autorité, chargée de veiller à la santé des habitants, défendit momentanément à Liège, la vente du mouton; nous pensons que le contrôle exercé aux halles et à l'abattoir peut dispenser d'avoir recours à cette mesure qui, dans ce moment de renchérissement et de disette du bétail, priverait de l'usage de la viande la majeure partie des habitants.

D'autre part, la pourriture a fait tant de ravages en Condroz parmi les moutons, que les marchands des villes ne trouvent plus

---

(1) L'analyse et les expériences de MM. Andral et Delafond ne laissent aucun doute sur l'altération du sang chez le montons hydroémiques.

Il y a augmentation de la quantité d'eau, tandis que le chiffre normal des globules et de l'albumine a considérablement baissé.

à s'y approvisionner, et que force leur est bien d'aller les chercher en Hollande et en Allemagne où la maladie ne parait pas avoir sévi (1).

### Résumé.

1° On aura soin de ne pas commettre les troupeaux à la garde des enfants ; la tâche du berger est assez importante pour qu'on fasse choix d'un homme fait et intelligent. Il est démontré que, des soins du berger dans la manière de faire paître, dépend souvent la conservation du troupeau.

2° La salubrité des bergeries étant une des premières conditions de santé, on veillera à ce qu'elles soient hautes, spacieuses et proprement tenues ; l'air et la lumière devront pouvoir y pénétrer sans entrave (2).

3° Le troupeau, avant sa sortie comme après sa rentrée, devra recevoir en tous temps, une ration suffisante de paille saine et quelque peu de fourrage sec si possible.

4° Le berger s'abstiendra de faire sortir le troupeau avant la disparition de la rosée ; il le fera paître le matin sur des côtes et au levant, et plus tard, vers l'après-dîner, au couchant (3). Il le fera rentrer à la bergerie avant les brouillards et le frais du soir.

5° En temps de pluie il fera séjourner la troupe à la bergerie quelle que soit la saison, mais surtout au printemps et en automne (4).

---

(1) Dans nos visites journalières à l'abattoir et aux halles, nous avons pu nous assurer de l'état de santé des moutons provenant de ces deux pays.

(2) La bergerie affectée au antenais et aux agneaux sevrés, aura une température plus douce, sans toutefois manquer d'air.

(3) Le contraire aura lieu lorsque la chaleur du jour sera plus prononcée, pour que la tête de l'animal soit à l'ombre du corps. (Daubenton, instructions pour les bergers).

(4) Lorsque le mouton est empêché de prendre l'herbe des champs, Daubenton conseille un peu de vert donné une fois le jour, afin de neutraliser le mauvais effet de la nourriture sèche.

On donnera de temps à autre une légère ration de sel à chaque mouton ;

On prendra la même précaution en d'autres temps dans les localités basses et humides et notamment en cas de brouillards et de pluies ; on pourra s'en dispenser dans les pays secs et dans ceux qui avoisinent les bords de la mer où l'herbage est naturellement salé.

6° Si, dans les temps brumeux, il y a nécessité absolue de conduire paître le troupeau, on aura soin d'éviter la lisière des bois, les bas-fonds, les terrains plats et humides, ainsi que les chemins publics, étroits et bordés de haies (en wallon, *tiges*).

Le berger intelligent réservera ces différents lieux pour être paturés pendant la chaleur et la grande sécheresse de l'été et même pendant la gelée.

7° Dans le cas précédent comme après la pluie, on choisira de préférence les terrains vagues inclinés (en wallon, *hés*), et surtout ceux qui sont de nature calcaire ; en tous cas on aura soin de faire sortir la troupe plus tard et de la faire rentrer plus tôt que lorsque le temps est plus favorable (1).

---

(1) Le troupeau d'un fermier de la commune de Plainevaux dont les pacages se composent principalement de flancs de montagnes et de plateaux calcaires, situés au midi, n'a pas été atteint, tandis que d'autres fermiers voisins et de la même commune dont les terrains sont d'une autre nature et moins avantageusement situés, ont presque entièrement perdu leurs troupeaux.

La ferme dite des Granges de la commune de Rotheux-Rimière en est un exemple frappant ; le fond de ses paturages, d'après la carte géologique de M. le professeur Dumont, est Quarzo-Schisteux ; aussi la maladie n'a-t-elle laissé d'un troupeau composé de 259 moutons, qu'un misérable reste de 19 bêtes encore malades au moment de notre visite.

Les hameaux de Florzée et Rouvreux ainsi qu'une partie de la commune de Sprimont ont également échappé à la pourriture, ce qui paraît devoir être attribué à la nature calcaire de leurs pâtures. De ce fait digne de remarque et confirmé par l'observation, découle la nécessité de mårner ou de chauler tous les terrains argileux qui doivent fournir des paturages aux moutons.

8° On aura soin de chauler et de marnier assez souvent les terrains glaiseux et argileux ; cette pratique aura pour effet d'amender le sol, de le rendre plus productif tout en diminuant son humidité.

C'est là le but vers lequel doivent tendre tous les efforts du cultivateur particulièrement en Condroz, et en Ardennes, où existent tant d'éléments capables de faire naître la pourriture.

9° Dans les localités voisines de la mer, derrière ces collines de sables appelées *Dunes*, on cherchera à dessécher le terrain en y pratiquant des saignées et en établissant des canaux d'écoulement. Dans les endroits bas et humides, les saignées et les rigoles pourront suffire, en profitant toutefois des pentes pour éloigner les eaux. (1)

10° Pendant les années très pluvieuses, on redoublera de soins pour mettre, autant que possible, le troupeau à l'abri de l'humidité. Ainsi indépendamment de la mise en pratique des principes que nous venons d'énoncer, il deviendra utile, nécessaire même, dans la crainte d'une invasion possible de la maladie, d'adopter l'emploi de moyens préservatifs dont le coût se réduit à une somme fort modique.

L'un deux est une espèce de provende dont on donnera une once à chaque mouton, deux ou trois fois par semaine, pendant la saison froide et pluvieuse.

Il suffira de placer dans deux ou trois bacs, au centre de la

---

(1) La mortalité a beaucoup diminué en Zélande depuis qu'on a pris soin de dessécher les marais, de construire des canaux et des digues pour faciliter l'écoulement des eaux. Ces moyens ont été employés avec un égal succès dans la Silésie Prussienne, dans la Basse Saxe, la Suède, le Danemarck et la Norvège (*Pihorel* D.-M. considérations sur l'humidité.)

La Hollande qui, de toute l'Europe, a le sol le moins élevé, est parvenue par ses nombreux canaux, ses digues et ses fossés, à y rendre la pourriture du mouton aussi rare qu'elle est fréquente dans d'autres pays beaucoup plus élevés.

bergerie, la quantité de cette provende calculée sur le nombre de moutons dont se composera le troupeau.

La voici :

Feuilles bien sèches recoltées après la sève d'aouût (1)	25 kilog.
Poudre de gentiane, marron d'inde ou chataignes sauvages moulues ou concassées. . . . .	25 kilog.
Feveroles moulues ou tourteaux de navette ou de colza . . . . .	20 kilog.
Sel brut en poudre. . . . .	55 id.
Farine d'orge ou de seigle. . . . .	75 id.

On place le tout dans un tonneau solide, on mêle exactement, on tasse et on recouvre ensuite le mélange d'une planche appropriée au tonneau et sur laquelle on dépose un poids assez lourd. On conserve pour l'usage.

Nous sommes convaincu que l'emploi de ce moyen tonique et excitant, aura pour effet de placer la bête à laine, dans les conditions les plus favorables pour résister aux atteintes de la pourriture (2).

---

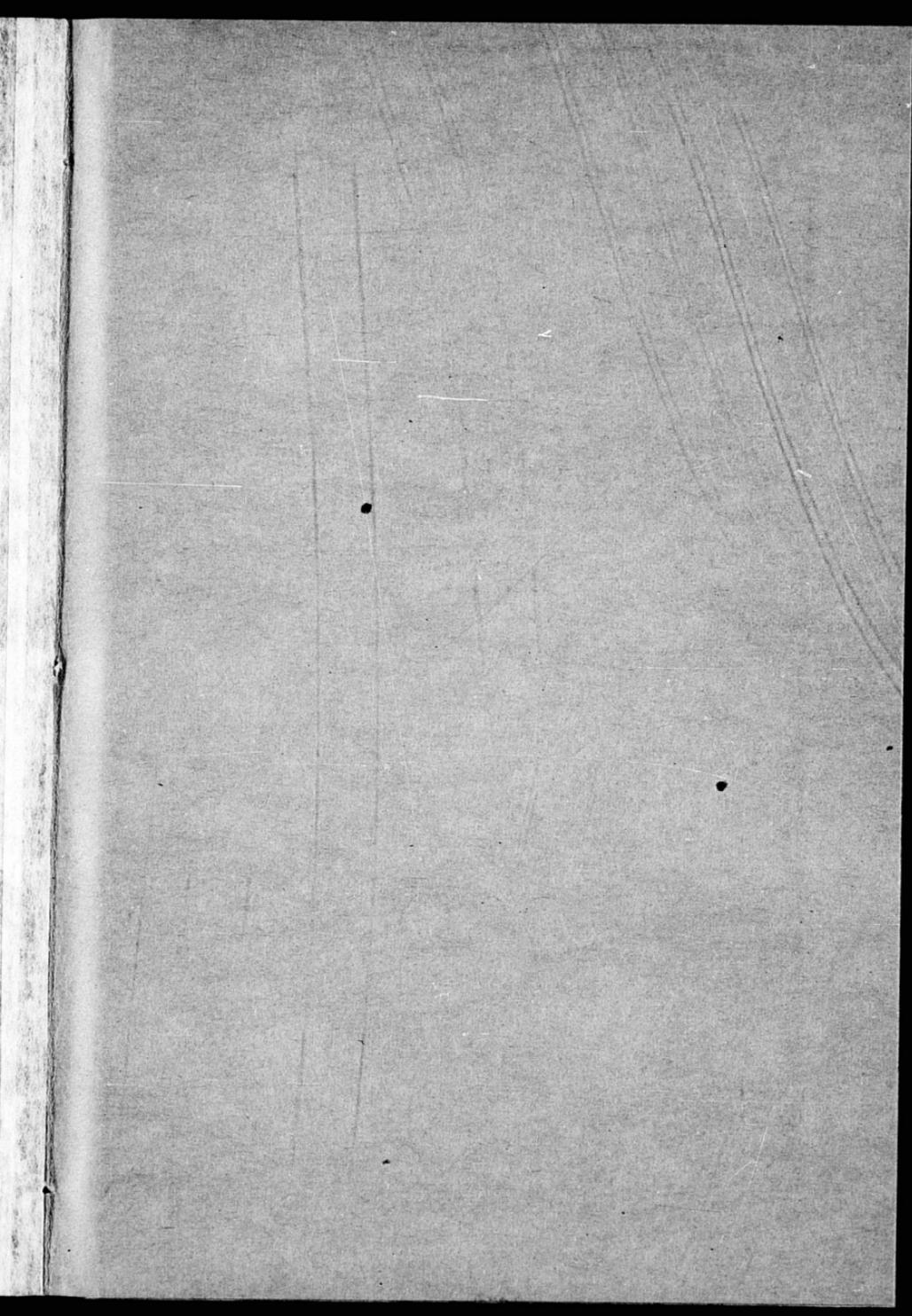
(1) Selon Daubenton celles du saule, du bouleau, du frêne et du peuplier sont préférables aux autres; cependant nous ferons remarquer que M. Twent en Hollande, a observé que les feuilles d'aunes dont les moutons sont très-friands en temps de pluie, les préservent de la pourriture, même lorsqu'on les laisse pâturer dans des lieux marécageux. (*L'Asieyrie*).

(2) La nature de cette altération du sang, indique particulièrement le fer comme le moyen le plus sûr si non de guérir, du moins de prévenir le développement de la pourriture. — Aussi engageons-nous les cultivateurs à faire boire à leurs moutons de l'eau de fer dont la préparation consiste à laisser macérer, pendant quelque temps dans l'eau, des clous ou quelques vieilles ferrailles;

On pourra également se servir de l'eau de forge des maréchaux ferrants, après l'avoir passée à travers un linge pour la purger des ordures qu'elle contient ordinairement.

Enfin, nous croyons utile de rappeler que c'est à la combinaison des différentes mesures qui font l'objet de ce résumé, qu'on arrivera à la destruction du mal et qu'on préviendra le retour de cette maladie si funeste aux intérêts particuliers et à la prospérité de l'agriculture en général.





1838040

